



Résultats du Week-end

samedi 17 juin 2017

Catégorie	Championnat	Equipes Rencontrées	
-15 ans Féminines	Champ. départemental	St Brice	Victoire

dimanche 18 juin 2017

Catégorie	Championnat	Equipes Rencontrées	
-20 ans Masculins	Coupe du Val d'Oise	St Gratien	Défaite
-17 ans Masculins	Coupe du Val d'Oise	Ent. Est Gouss. / Survilliers	Victoire



Tournoi Inter-catégories

TOURNOI PRINCIPAL :

- De 10h00 à 17h00 sur 2 Terrains
Equipes avec joueurs et joueuses de - 11 ans à Loisirs ainsi que membres de la famille (père, Mère, frère, sœur, ... chien, Chat,... etc, etc)
- Le Tournoi sera entre-coupé par des matchs opposants les différentes catégories à leurs parents.
 - 11h00 -11 ans / Parents
 - 13h00 -13 ans / Parents
 - 15h00 -15 ans / Parents
 - 17h00 -17 ans / Parents

En parallèle :

10h30 à 11h30 : Entraînement Baby-Hand

14h00 à 17h00 : Tournoi -9 ans / Parents mélangés

Pique-nique le midi tous ensembles....

Assemblée générale du Club

Samedi 1er Juillet
10h00 - Espace Rive Gauche
Rue des Petits Près A Mériel

Coupe du Val d'Oise

Victoire en Finale des -17 ans Masculins
face à l'équipe Entente Goussainville / Survilliers.



Nos -20 ans Masculins s'inclinent face à St Gratien dans une salle écrasée par la chaleur. Ils ont fièrement défendus leurs couleurs face à une équipe composée de joueurs évoluant en Nationale !!!
Bravo Messieurs

-15 ans Masculins

Lors de l'Assemblée Générale du Comité le Président a reçu le Trophée de nos Champions !



LABEL OR POUR NOS ECOLES !!

**POUR L'ÉCOLE DE HANDBALL ET
L'ÉCOLE D'ARBITRAGE**

Au travers du parcours exceptionnel de notre jeune binôme qui ont arbitré la Finale de Coupe du Val d'Oise, c'est également tous les Jeunes Arbitres du Club qui sont récompensés :

Enzo Mariette (Jeune Arbitre Régional), Hugo Meyre, Thomas Marie, Evann Gonzales, Maxence Cochet et Noah Marie (Jeunes Arbitres Départementaux), Tom Behey, Matteo Joron, Maelle et Emy Nicolas (Jeunes Arbitres Club)

BRAVO et MERCI à Tous ces Jeunes Arbitres

Renouvellement Licences :

Les premières informations arrivent concernant le renouvellement des licences.

Extrait Règlement :

Demande de renouvellement de licence

Aux termes de l'article D. 231-1-2 du Code du sport, le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération.

Sauf disposition particulière (divisions professionnelles, juges-arbitres...) imposant la production de justificatifs médicaux au début de chaque saison sportive, pour au maximum deux renouvellements successifs de sa licence au sein de la FFHandball, le licencié :

—bénéficie d'une saison sportive à l'autre de la validité de son certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball,

—doit attester, sur le formulaire spécifique prévu à cet effet, qu'il a répondu négativement à chaque rubrique du questionnaire de santé fixé par arrêté ministériel. L'attestation et le questionnaire de santé figurent en annexe au règlement médical fédéral.

À défaut pour le licencié d'avoir fourni l'attestation relative au questionnaire de santé ou dans l'hypothèse où il a répondu positivement à au moins l'une des rubriques, il est tenu de produire un nouveau certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball daté au plus tôt du 1er juin de la saison sportive en cours.

Dans tous les cas, les documents médicaux produits en vue du renouvellement de la licence pour la saison N/N+1 doivent être établis postérieurement au 1er juin de l'année ci-vile N. A défaut, le licencié ne pourra pas être qualifié.

En tout état de cause, un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball est exigé au minimum toutes les trois saisons sportives.

Documents : [ATTESTATION](#)

LE DIABLOTTIN, BULLETIN D'INFORMATION DU FB2M HANDBALL

